

A L'EST

**Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 27 RUE DE LA COSCOLLEDA
66690 SOREDE
448 118 125 RCS PERPIGNAN**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2025

L'an 2025,
Le 28 juillet,
A 10h30,

L'associé de la Société A L'EST, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en 500 parts de 16 euros chacune, s'est réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social.

Est présent :

- La SAS ELML, représentée par Madame Fanny LECOQ, propriétaire des 500 parts sociales.

Seul associé de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est présidée par la SAS ELML, représentée par Madame Fanny LECOQ, gérant.

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un cogérant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

M.D FL

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée

Monsieur Mathieu, Claude, Jean DELAUNAY, demeurant 27 rue de la coscolleda à SOREDE (66 690).

Les cogérants exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Mathieu, Claude, Jean DELAUNAY déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

SAS ELML, représentée par Fanny LECOQ



Monsieur Mathieu DELAUNAY

